

# COMMUNIQUÉ



**MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN**

08 janvier 2025

## **« MASSACRES DE CHARLIE HEBDO ET DE L'HYPER CACHER : 10 ANS DÉJÀ »**

En trois jours, du 7 au 9 janvier, l'année 2015 débute de façon sanglante par la mort de journalistes garants de la liberté d'expression, de juifs parce que juifs, de policiers parce que policiers.... Le terrorisme islamiste frappe violemment notre pays.

Les journalistes de Charlie Hebdo payent au prix fort leur liberté et leur humour corrosif n'épargnant aucune figure, aucun pouvoir et aucune religion. A travers eux, que nous soyons lecteurs du journal ou pas, c'est notre liberté qu'on essaie d'étouffer.

La prise d'otages à l'Hyper Cacher vient en soutien de ces assassins dont le terroriste réclame la libération. Il assume clairement la nature antisémite de son action. Employé et clients, ils sont quatre à mourir parce que juifs.

L'attentat de Charlie Hebdo fait également deux victimes parmi la police nationale. Et une policière municipale est assassinée par le tueur de l'Hyper Cacher la veille de la prise d'otages. Ils sont trois à mourir parce que policiers.

Hier, comme depuis, comme aujourd'hui, pour faire face aux assassins qui s'abritent derrière une idéologie pour imposer, par la violence, leur vision du monde, nous pouvons trouver appui sur nos valeurs communes, sur nos valeurs républicaines telles que les ont portées haut nos prédécesseurs.

La loi sur la séparation des églises et de l'état et les principes laïques protègent notre liberté de conscience individuelle ; les lois contre le racisme et l'anti sémitisme nous protègent des crimes commis au nom de de tel ou tel groupe ou communauté ; l'attachement à notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité » fait de nous une nation debout face à tous les obscurantismes. Le Mouvement Républicain et Citoyen porte cette certitude depuis longtemps. Il continue d'appeler chacune et chacun à rejoindre et poursuivre ce combat quotidien.

Ainsi nous honorerons nos morts et défendrons utilement ce que nous avons de meilleur.